

Avis de constitution

SOCIETE « SUDFA LUXE » en abrégé « SULUX »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9 EME TRANCHE, Lot
144, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUDFA LUXE » en abrégé «
SULUX »

Objet :

- ARCHITECTURE D'INTERIEURE DE LUXE ;
- DECORATION DE LUXE ;
- WEDDING PLANNER DE LUXE ;
- COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL DE LUXE ;
- IMPORT-EXPORT ;
- LE E-COMMERCE ;
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à tous objets susceptibles de favoriser le

développement de la société.

Capital 7,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (70,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9 EME TRANCHE,
Lot 144, Ilot 47

Dirigeant(s) Mlle TOURE AICHATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10684 du 30/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63886/GTCA/RC/2024 du 30/01/2025

